


<p><b>Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE</b></p> 	GdC	<p><b>Guide du Comité</b></p> <p>Règlement Championnat Départemental Jeune</p>	<p>Adoption: 10-06-2021</p> <p>Entrée en vigueur: 01-09-2021</p> <p>Validité: permanente</p>

Article 1 : Généralités

Article 2 : Autorisation

Article 3 : Logiciel de gestion du CDJ

Article 4 : Juge-arbitrage

Article 5 : Inscriptions

Article 6 : Format de compétition

Article 7 : Règles du jeu

Article 8 : Volants

Article 9 : Horaires

Article 10 : Récompenses

## **Article 1 : Généralités**

Le Championnat Départemental Jeune (CDJ) est un tournoi unique sur qualification pour les jeunes joueurs des clubs affiliés au comité du Finistère.

Il permet de décerner les titre de Champions du Finistère dans les catégories poussin, benjamin, minime, cadet et junior en simple, double et mixte.

Le Championnat se déroule selon les règles du RGC, et ce présent règlement permet d'en préciser le mode de qualification et les informations d'organisation.

## **Article 2 : Autorisation**

Le tournoi doit faire l'objet d'une demande d'autorisation sur Poona par le comité.

## **Article 3 : Logiciel de gestion du CDJ**

Le tournoi sera géré sur Badnet, Badplus ou MyFFBad

## **Article 4 : Juge-arbitrage**

Un juge-arbitre sera nommé pour le tournoi.

## **Article 5 : Inscriptions**

Le nombre de places par tableau est limité à:

- 16 joueurs en simple homme minime et simple homme cadets
- 8 joueurs pour les autres tableaux de simple
- 8 paires en doubles

A la date limite d'inscription, les joueurs seront classés selon le CPPH, et c'est ce classement qui permettra de sélectionner les joueurs participants.

Les joueurs sont autorisés à s'inscrire sur les trois tableaux (simple, double, mixte).

Les tarifs d'inscriptions sont définis par le Conseil d'administration du Codep 29, et disponibles dans la fiche **02.00 Dispositions pour la saison**

## **Article 6 : Format de compétition**

Le tournoi se joue en élimination directe avec une consolante par tableau.

## **Article 7 : Règles du jeu**

Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 21 points pour toutes les catégories. Les matchs de consolantes se jouent en un seul set de 21 points.

Les règles de coaching nationales sont en vigueur.

## **Article 8 : Volants**

Les volants sont au partage entre les joueurs.

3 volants par matchs seront fournis par le comité pour les finales.

## **Article 9 : Horaires**

Les horaires cadre du championnat sont:

- Samedi: 9h - 19h.
- Dimanche: 9h - 19h.

## **Article 10 : Récompenses**

Des trophées récompenseront les champions départementaux.

Comme pour l'ensemble des compétitions officielles, les différents intervenants devront respecter les Codes de Conduite en vigueur:

- Code de Conduite des joueurs
- Code de Conduite des conseillers, entraîneurs et éducateurs
- Code de Conduite des Officiels Techniques